

Délibération n°220318_14

Séance du Conseil d'administration du 18 mars 2022

Nombre de membres composant le Conseil (e	effectif statutaire)	: 28
---	----------------------	------

Nombre de membres en exercice : 28

Membres présents : 14 Membres représentés : 2

Quorum: 14

Pour:

DÉCISION

AVIS

INFORMATION

Nomination d'un administrateur au siège de représentant du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA)

Vu les statuts de l'UTBM; Vu le règlement intérieur de l'UTBM;

Le Conseil d'administration

DECIDE

D'approuver la nomination de Madame Marianne SECHERESSE, siégeant en qualité de membre extérieur, représentant du commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), suite au départ en retraite de Monsieur Jean-Michel CHAPUT.

Abstention(s): 3 Votants: 16

Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0

Suffrages exprimés: 13

Pour: 13 Contre: 0

La présente délibération est adoptée.

Hait à Sevenans,

Le Directeur

Ghislain MONTAVON